



VILLE DE NEUCHÂTEL  
DÉMARCHE PARTICIPATIVE  
CENTRE ET RIVES



**SYNTHÈSE DES RÉSULTATS**



haute école  
neuchâtel bernoise juras



## **MANDANT**

Ville de Neuchâtel, section de l'Urbanisme

## **MANDATAIRES**

### **GESTION DU PROCESSUS PARTICIPATIF**

Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT)- EPFL  
Haute école de gestion (HEG) Arc

### **ETUDES SPÉCIFIQUES ET PROJETS**

A21 Sàrl  
Christe & Gygax Ingénieurs Conseils SA  
Frundgallina SA  
Paysagegestion SA  
Wüest & Partner SA

### **VISUALISATION DES PROJETS**

Meyer Dudesek  
Frundgallina SA  
Paysagegestion SA

### **GRAPHISME**

Atelier T19 Sàrl

### **COMMUNICATION**

Bluemia Sàrl

## **IMPRESSUM**

### **EDITEUR**

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

### **RÉDACTION**

Ville de Neuchâtel, section de l'Urbanisme  
Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT) - EPFL  
Haute école de gestion (HEG) Arc  
Bluemia Sàrl

### **DESSINS**

Thierry Barrigue, dessins réalisés lors de la soirée publique du 10 décembre 2014

### **PHOTOS**

Michel Bühler / Stephano Iori / VMimage.ch / Ennio Bettinelli

### **MISE EN PAGE**

Atelier T 19 Sàrl

### **SITES INTERNET**

[www.centre-et-rives.ch](http://www.centre-et-rives.ch) / [www.jeunes-rives.ch](http://www.jeunes-rives.ch)

© Ville de Neuchâtel, 2015

---

## **SOMMAIRE**

Introduction	
Neuchâtel, une vision d'avenir	5
Le processus participatif «Centre et Rives»	7
Résultats des consultations	
Jeunes-Rives : projet Ring	10
Secteur Port-Piaget	16
Mobilité-Accessibilité-Stationnement	22
Commerçants du centre-ville	30
Décisions et mise en oeuvre	34
Les prochaines étapes	43

CHAPITRE 1  
INTRODUCTION



# 1

## INTRODUCTION

### Neuchâtel, une vision d'avenir

Vous tenez entre vos mains le résultat du large processus participatif qui s'est déroulé à Neuchâtel durant l'année 2014. Au nom du Conseil communal, je souhaite remercier toutes les personnes qui y ont participé. Initier une démarche participative a été une grande nouveauté pour la Ville de Neuchâtel. Durant toute une année, des questionnaires ont été remplis, une exposition a été présentée, des ateliers se sont réunis, la parole a circulé. Les critiques, les commentaires et les propositions ont été entendus et analysés. Aujourd'hui, je peux vous l'assurer : les projets évolueront et seront adaptés en fonction de l'apport de toute une population qui s'est impliquée pour faire avancer Neuchâtel.

Comment tout cela a-t-il commencé ? Le 3 mars 2013, les électeurs de la ville de Neuchâtel ont rejeté à plus de 60% le projet de transformation de la place Numa-Droz. Dix ans après le rejet de l'aménagement des Jeunes-Rives, ce nouveau refus populaire a provoqué, de notre part, une profonde prise de conscience. Quelles étaient les raisons de ces échecs ? Quelles leçons en tirer ?

Le Conseil communal a réalisé qu'il était temps de favoriser la participation de la population dans le développement de la ville et de ses projets d'urbanisme. Chaque projet n'existe pas de façon isolée. Il convient de présenter à la population une vision globale, qui

comprend le développement économique, les enjeux stratégiques et les conséquences en termes de mobilité.

En proposant un processus participatif aux Neuchâteloises et Neuchâtelois, nous avons voulu insuffler une dynamique positive à Neuchâtel et donner un nouvel élan à son développement urbanistique. Le résultat est à la hauteur de nos attentes. La participation a été de très grande qualité. Cette démarche a été une expérience riche, tant sur le plan humain que professionnel. Les Neuchâteloises et Neuchâtelois ont répondu présents et leur implication a été remarquable : un engagement citoyen que nous saluons et considérons avec grand respect.

Les échanges et le dialogue ont permis de construire un climat positif sur des sujets sensibles et stratégiques. Après les différents refus populaires, il était fondamental d'instaurer des relations de confiance et d'amener plus de sérénité dans le débat public. Dix ans après la magie d'Expo 02, il est maintenant possible d'imaginer un nouveau parc aux Jeunes-Rives. Sur la base de ces résultats, nous pouvons aussi faire vivre le port, réhabiliter la place du Port et valoriser le centre-ville, le poumon économique de notre cité.

Nous sommes heureux d'avoir réussi à fédérer tant de talents et d'énergies pour mettre en valeur les qualités exceptionnelles de Neuchâtel. Nous croyons en une démocratie de proximité, vivante et porteuse d'innovation. Ce travail a été possible grâce à la population et se poursuivra avec elle. Car nous croyons au renforcement des liens entre citoyens et autorités. Faire vivre et évoluer sa ville est bel et bien l'affaire de tous !

## **Olivier Arni**

Conseiller communal de la Ville de Neuchâtel  
Directeur de la section de l'Urbanisme

## Le processus participatif « Centre et Rives »

Le processus participatif « Centre et Rives » s'est déroulé de mars à décembre 2014. Il a débuté avec une exposition au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel qui a permis au grand public – plus de 4300 visiteurs – de découvrir les différents projets d'aménagement. Plus de 1000 personnes ont répondu au questionnaire sur le projet Ring de nouveau parc aux Jeunes-Rives.

De mai à septembre, une soixantaine d'habitants a participé aux réflexions sur le réaménagement du secteur Port-Piaget et une vingtaine de représentants d'organismes spécialisés a réfléchi aux problématiques de mobilité, d'accessibilité et de stationnement au centre et sur les rives. Les remarques, favorables ou critiques, et les suggestions ont été transmises au Conseil communal. Celui-ci a pris position sur une partie des résultats des ateliers (voir chapitre : décisions et mise en oeuvre) et se prononcera sur les autres pistes après des études plus détaillées.

Une soirée de restitution publique des résultats, avec évaluation du Conseil communal, s'est déroulée le 10 décembre 2014. Les résultats ont été restitués de manière détaillée dans quatre rapports séparés qui sont à disposition sur le site Internet : [www.centre-et-rives.ch](http://www.centre-et-rives.ch).

Nous tenons à souligner que les avis et propositions récoltés auprès du public, à travers les questionnaires et ateliers de discussion, ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la population neuchâteloise. Ils permettent de faire ressortir des tendances principales sans écarter des préoccupations et des propositions, qui restent toutefois minoritaires dans les résultats.

## Secteurs concernés par les réaménagements

### SECTEUR 1

les Jeunes-Rives avec l'avant-projet Ring

### SECTEUR 2

le port et la place du Port avec le projet Neuch'forever (projet lauréat du concours NumaPort), la place Alexis-Marie Piaget avec le projet d'implantation d'un grand magasin

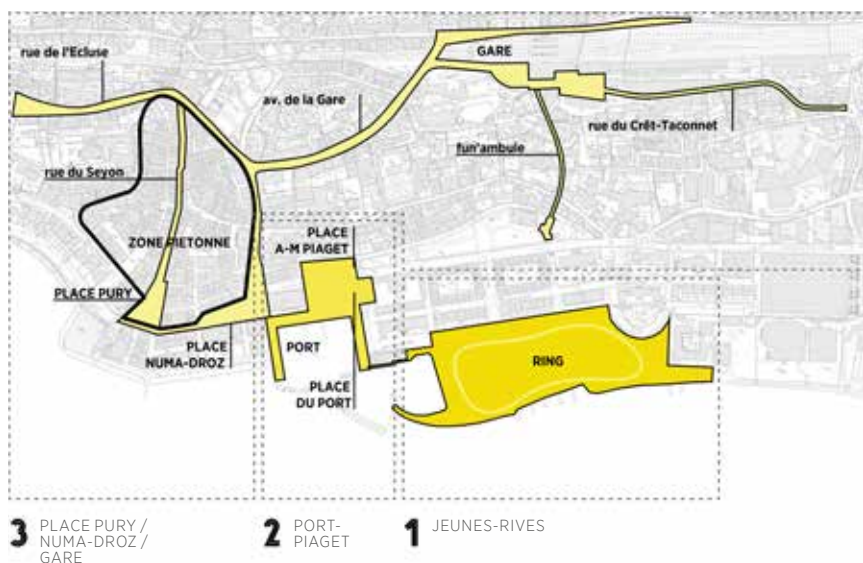
### SECTEUR 3

la place Pury, la place Numa-Droz, la rue du Seyon ainsi que le centre-ville élargi jusqu'à la rue de l'Ecluse et les alentours de la gare (secteur qui sera abordé en 2015).





## Secteurs du processus participatif





# 2



## RÉSULTATS DES CONSULTATIONS

---

### 2.1 JEUNES-RIVES : PROJET RING

Durant l'exposition, les visiteurs ont pu donner leur avis sur le projet de réaménagement des Jeunes-Rives à travers un questionnaire et un Livre d'Or. Ils ont aussi pu discuter avec des représentants de la Ville lors de quatre moments de rencontre, les « midis de la participation ».

Près de la moitié des personnes qui ont répondu au questionnaire viennent de communes hors de la ville de Neuchâtel. Cette participation montre le fort intérêt pour le renouvellement des Jeunes-Rives à l'échelle de la ville, des communes voisines et du canton.

#### Plus de 80% d'avis positifs

Le projet Ring est très bien perçu par les personnes qui ont répondu au questionnaire : plus de 80% le qualifient de bon à excellent. La création d'un grand parc public, d'une promenade autour du site, l'arborisation et la végétalisation, l'extension et le réaménagement de la plage sont plébiscités.

Les activités projetées, telles que baignade, jeux pour enfants, détente, marche, activités culturelles, beach-volley, planche à voile et grandes manifestations (Festi'Neuch et cirques) reçoivent un fort taux d'adhésion, entre 70% et 90%.

De manière générale, les équipements proposés, vestiaires, douches, WC, espaces de jeux pour enfants, pavillon pour vélos, restaurant, bains publics et pavillons pour les activités culturelles, sont également très bien perçus : 75% à 90% y adhèrent. Le belvédère et le pavillon destiné aux planches à voile récoltent un peu moins d'opinions positives, mais tout de même 60% environ.

## Les suggestions

Après avoir répondu aux questions, plus de 450 personnes ont pris le temps de faire des remarques et suggéré des équipements supplémentaires à prévoir sur les Jeunes-Rives.

Certains attendent une meilleure prise en compte de l'existant (garder le maximum d'arbres, préserver la pelouse et la topographie actuelle) ; d'autres souhaitent une plage plus « naturelle » ; d'autres encore demandent une accessibilité au site pour toutes les catégories de personnes (personnes à mobilité réduite et familles pour ce qui est des tarifs).

Parmi les suggestions, on trouve également une attente d'équipements favorisant la rencontre et la convivialité (grills, terrains de pétanque, bancs), dédiés au sport (football, basketball, ping-pong, grimpe) et à la culture (théâtre, cinéma OpenAir, etc.).

## Les préoccupations

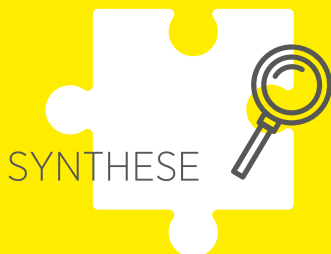
Près de 400 répondants (sur 1100) ont exprimé des préoccupations par rapport au projet. Parmi celles-ci, on trouve dans l'ordre d'importance :

- ✚ la crainte de manquer de places de stationnement à proximité des Jeunes-Rives exprimée par près de 70 personnes
- ✚ des doutes sur l'utilité du belvédère et du sauna/bains publics
- ✚ les coûts du projet pour les finances publiques
- ✚ la forme, l'emplacement (trop éloigné du lac) et le standing du restaurant
- ✚ le sentiment d'un projet froid et trop « léché » avec une plage très minérale
- ✚ la crainte d'une cohabitation difficile entre baigneurs et véliplanchistes, piétons et cyclistes, baigneurs et promeneurs
- ✚ la crainte d'une augmentation des nuisances, saletés et insécurité consécutive à l'utilisation accrue des Jeunes-Rives



J'ai DE LA CHANCE!  
J'AI TROUVÉ UNE  
PLACE A YVERDON!





## 2.1 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS SECTEUR JEUNES-RIVES

- ✦ Un plébiscite pour le projet Ring : plus de 80% d'avis positifs
- ✦ La population souhaite un lieu dédié à la nature et au lac pour se détendre, se rencontrer et y mener de multiples activités
- ✦ Demande de mieux tenir compte de l'existant : arbres actuels, plage et topographie
- ✦ Craintes concernant la suppression des places de stationnement et les coûts du projet
- ✦ Demande d'installations supplémentaires : bancs, grills, pétanque, places de pique-nique, etc.





## 2.2 SECTEUR PORT-PIAGET

Quatre soirées ouvertes au grand public ont été consacrées au réaménagement du port, de la place du Port et de la place A.-M. Piaget. Entre 40 et 70 personnes y ont participé. Ces ateliers avaient pour but de présenter le diagnostic de la Ville sur l'état actuel du secteur et le projet de grand magasin avec un parking sous la place A.-M. Piaget ainsi que le projet de réaménagement du port «Neuch'forever», d'en discuter, puis de recueillir des remarques et propositions d'aménagement, d'usages et d'activités pour ces espaces.

Les échanges se sont passés autour de trois thématiques: la place Alexis-Marie Piaget et le grand magasin ; le port et la place du Port ; la mobilité et le stationnement.

### Place Alexis-Marie Piaget et grand magasin

L'idée d'implanter un grand magasin à proximité du centre-ville est soutenue par la majorité des participants. Alors que la Ville propose d'implanter celui-ci sur la place A.-M. Piaget, deux propositions alternatives ont émergé durant les ateliers: 1° dans le bâtiment de la Poste, 2° dans les bâtiments de l'administration communale.

Après une présentation des arguments de la Ville en faveur de l'implantation sur la place A.-M. Piaget et des débats nourris, cette option a eu la faveur de la majorité des participants. Plus des deux tiers y sont favorables. Cette option de la Ville a toutefois été davantage étudiée que les deux autres qui devraient faire l'objet d'une analyse plus détaillée.

En cas d'implantation d'un grand magasin sur la place A.-M. Piaget, une série d'aménagements et d'activités sont souhaités par les participants: la création d'un restaurant en toiture, ouvert le soir et le dimanche, des activités au rez-de-chaussée en lien avec l'espace public, des éléments végétalisés et des espaces dédiés aux piétons. L'intégration du grand magasin dans l'environnement bâti et ses éléments patrimoniaux font aussi partie des préoccupations des participants. Concernant les activités de la place A.-M. Piaget, une majorité propose qu'elles soient complémentaires à celles prévues sur la place du Port et que la place du Port accueille les activités de jeux pour enfants et adultes.

## Port et place du Port

La place du Port doit devenir une place accueillante et vivante. Elle doit mieux combiner l'accueil d'activités temporaires et l'usage quotidien par les passants qui souhaitent s'y arrêter un moment et s'y rencontrer. Des espaces plus petits, des éléments végétaux, du mobilier et des activités au rez-de-chaussée de la Poste devraient contribuer à rendre cette place plus accueillante.

Pour favoriser un usage mixte de la place, il est admis que certaines manifestations, comme les cirques, soient déplacées sur les Jeunes-Rives. Le déplacement de manifestations en lien avec la ville, par contre, comme les carrousels de la Fête des vendanges, fait encore débat.

Pour animer le port et la place du Port, de petites activités commerciales, sociales et culturelles sont souhaitées, dans un cadre souple, favorisant les initiatives individuelles, ainsi que la convivialité. Les participants des ateliers souhaitent aussi un port vivant et animé durant toutes les saisons, en conservant le cachet des anciennes cabanes de pêcheurs.

## Mobilité et stationnement

Les participants ont montré de l'intérêt pour une meilleure prise en compte des piétons, l'amélioration des traversées piétonnes entre le centre-ville, la place A.-M. Piaget et le port, ainsi que le développement des espaces piétonniers. Une extension de la zone piétonne a même été proposée.

Pour la majorité des participants, les traversées piétonnes sont à privilégier en surface. La limitation de la vitesse du trafic automobile est aussi une mesure attendue pour améliorer la sécurité des piétons. La majorité des participants est favorable à des passages pour piétons sans feux, afin de rendre les traversées plus fluides.

Sur la rue des Terreaux, un aménagement pour rendre les traversées piétonnes plus fluides et confortables est clairement attendu, par exemple un large passage piéton entre « Les Brasseurs » et « La Maison du Concert ».

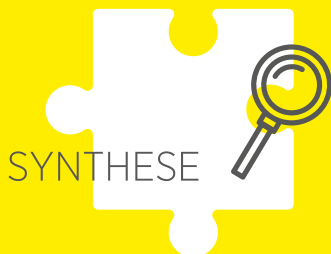
S'agissant du stationnement, les participants ont montré de l'intérêt pour une maîtrise des trajets automobiles au centre-ville. Ils sont favorables à des mesures alternatives ou complémentaires à la voiture (transports publics, marche, vélo, auto-partage, etc.), au déplacement des pendulaires dans des P+R aux entrées de la ville et à une meilleure utilisation des parkings en ouvrage. Ils souhaitent une meilleure information sur les places disponibles dans les parkings, ainsi qu'une tarification unifiée.

Concernant les transports publics, les participants attendent des aménagements qui les favorisent davantage en approche du centre-ville (cadences, couloirs de bus) et le développement d'une ligne directe entre la gare et la Maladière. Ils sont intéressés par la prolongation du Littorail en direction de l'est vers St-Blaise et Marin.

## Recommandations de la CEAT : poursuivre plus avant la concertation avec les acteurs locaux

Les ateliers Port-Piaget ont permis d'ouvrir des débats et des collaborations entre la Ville, la population et la société civile neuchâteloise, qui méritent d'être poursuivies. Deux débats sont restés ouverts à la clôture du processus : les différentes possibilités d'implantation du Grand magasin à proximité du centre-ville historique ainsi que le déplacement de manifestations temporaires de la place du Port. Concernant la mobilité, l'amélioration des liaisons piétonnes est plébiscitée par les participants, reste encore à définir les moyens d'y parvenir en assurant la sécurité des passants et en veillant à l'accessibilité automobile au centre-ville. Concernant l'animation du Port et de la place du Port, la ville de Neuchâtel compte des acteurs locaux (associatifs, économiques, etc.) qui veulent s'engager. C'est l'occasion de les impliquer plus avant dans l'aménagement et l'animation de ces espaces publics.





## 2.2 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS SECTEUR PORT-PIAGET

- ✦ L'implantation d'un grand magasin (commerce de détail multisécialiste) proche du centre-ville est approuvée
- ✦ Deux emplacements alternatifs ont émergé : la Poste et les bâtiments de l'administration communale
- ✦ Volonté de rendre la place du Port et le port plus animés et conviviaux
- ✦ Limiter le trafic automobile en ville et améliorer les liaisons piétonnes et les liaisons en transports publics



## 2.3 MOBILITÉ-ACCESSIBILITÉ-STATIONNEMENT

De mai à septembre 2014, trois ateliers ont été consacrés aux enjeux de mobilité, accessibilité et stationnement pour les secteurs Port-Piaget et Jeunes-Rives. Ces ateliers ont impliqué une vingtaine d'organismes: associations d'automobilistes, responsables de parkings, associations en faveur des mobilités durables, commerçants, associations d'habitants, TransN, Service cantonal de l'aménagement du territoire, Réseau Urbain neuchâtelois (RUN), etc.

Les objectifs des ateliers étaient d'affiner et consolider la stratégie de la Ville afin d'aboutir à une vision partagée sur ces thématiques. Il s'agissait donc d'établir un diagnostic, puis de formuler des objectifs et des propositions de mesures et finalement d'évaluer le taux d'adhésion des participants à ces propositions. Dans ce document de synthèse, nous présentons uniquement les stratégies partagées par une majorité des participants.

### Neuf stratégies partagées

#### ✚ AGIR CONTRE LE TRAFIC AUTOMOBILE INUTILE AU CENTRE-VILLE

Afin de rendre le centre-ville attractif et accessible, des mesures sont attendues pour réduire le trafic de transit. Les participants demandent que le transit soit mieux dirigé vers les tunnels, qu'une gestion du trafic par contrôle d'accès en amont du centre-ville soit prévue, que le report des pendulaires dans des parkings-relais P+R aux entrées de ville soit favorisé.

## **✚ OPTIMISER L'OFFRE DES PARKINGS EN OUVRAGE**

Pour rendre le centre-ville plus convivial et diminuer les places de parc en surface, il s'agit d'offrir des tarifs attractifs dans les parkings en ouvrage. Les participants attendent des sociétés de parking une réduction et une unification de leurs tarifs, ainsi qu'une amélioration de l'information sur les places libres et les tarifs des parkings.

## **✚ CONSERVER DES PLACES DE STATIONNEMENT EN SURFACE À PROXIMITÉ PIÉTONNE DU CENTRE-VILLE ET DES RIVES**

L'évolution vers un centre-ville et des rives davantage dédiés aux piétons et vers une meilleure utilisation des parkings en ouvrage ne doit pas faire oublier les attentes de places de stationnement en surface à proximité du centre-ville et des rives.

## **✚ PRIVILÉGIER LES TRAVERSÉES PIÉTONNES EN SURFACE**

Pour améliorer les traversées piétonnes sur la rue des Terreaux et de l'avenue du 1er- Mars, les participants privilégient les traversées en surface plutôt qu'en sous-voie ou par passerelle. Une majorité demande la création de tronçons favorisant la mixité des usagers à vitesse réduite. L'aménagement d'un passage piéton sur la rue des Terreaux entre la Maison du Concert et les Brasseurs est une autre proposition, largement approuvée, pour améliorer les traversées piétonnes.



## **✚ ACCEPTER ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE PIÉTONS ET CYCLISTES DANS LES ESPACES PUBLICS**

Les participants approuvent en grande majorité d'autoriser la cohabitation des piétons et des cyclistes en promenade dans les espaces publics piétonniers, tout en prévoyant des marquages et une signalétique appropriée.

## **✚ FACILITER L'ACCÈS ET LES DÉPLACEMENTS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)**

Pour faciliter l'accès au centre-ville et aux Jeunes-Rives des personnes à mobilité réduite, une série d'aménagements est souhaitée, parmi lesquels une augmentation des places de stationnement PMR, un abaissement des trottoirs aux endroits nécessaires, une adaptation des bus et arrêts de bus.

## **✚ DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORTS PUBLICS ET ASSURER LEUR PROGRESSION DANS LE TRAFIC**

Le développement des transports publics, en complémentarité ou en alternative à la voiture individuelle, est soutenu par les participants. De manière presque unanime, ils demandent que les transports publics soient favorisés dans le trafic par la création de voies de bus en approche du centre-ville. Un développement du réseau, en particulier la création de lignes rapides (bus à haut niveau de service) est aussi souhaité, de même que le prolongement du Littoral vers Marin.

## ✚ AMÉLIORER LA COMMUNICATION DE L'OFFRE EN MOBILITÉ POUR FAIRE ÉVOLUER LES MODES DE DÉPLACEMENT

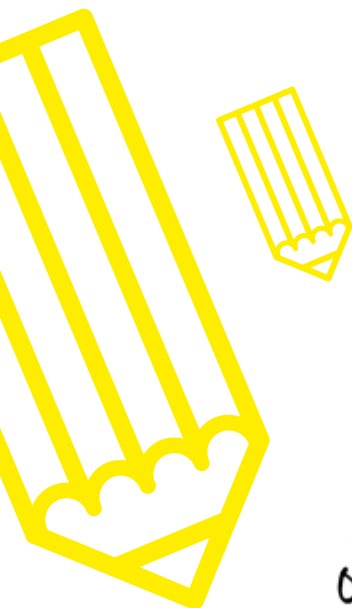
Les participants ont demandé une amélioration de la communication des diverses offres existant dans tous les domaines de la mobilité, qui sont malheureusement peu, voire mal connues. Ils estiment que la communication est un levier pour faire évoluer les comportements, que les efforts faits pour diversifier les modes de déplacement doivent être mieux communiqués. Ces efforts de communication devraient toucher les tarifs, offres spéciales et places disponibles dans les parkings en ouvrage, les vélos en libre service, les horaires des transports publics, les offres touristiques. Divers supports sont à utiliser : web, téléphones mobiles, brochures, signalétique, marquage, etc.

## ✚ TESTER DES DISPOSITIFS DE CIRCULATION

Les participants sont unanimement d'accord que de nouveaux dispositifs de circulation soient testés à l'aide d'aménagements provisoires avant la réalisation définitive. Des tronçons favorisant la mixité des usagers à vitesse réduite sur la rue des Terreaux et l'avenue du 1er Mars devraient donc être testés. La proposition de tester la fermeture de la rue de la place d'Armes au trafic individuel motorisé a également été faite et bien reçue.

## Recommandation de la CEAT : traiter de la mobilité à une échelle plus large

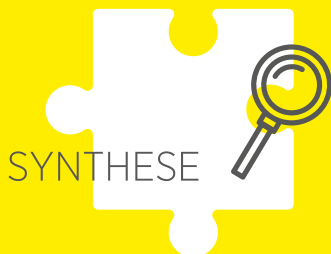
Parmi les recommandations de cet atelier M-A-S, plusieurs participants proposent des mesures à une échelle qui dépasse les secteurs particuliers des Jeunes-Rives et de Port-Piaget ; il s'agit de mesures de gestion du trafic aux entrées de ville, des P+R, du développement des transports publics, etc. En conséquence, il est adéquat de porter la suite du travail sur la mobilité et l'accessibilité au centre-ville à une échelle plus large, celle de la ville.



ON NE CIRCULE PAS  
EN PÉDALO DANS LE  
CENTRE VILLE !



BARBUT



## 2.3 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS MOBILITÉ-ACCESSIBILITÉ- STATIONNEMENT

- ✦ Agir contre le trafic automobile inutile au centre-ville
- ✦ Conserver des places de parc abordables à proximité des rives et du centre-ville
- ✦ Améliorer l'offre en transports publics
- ✦ Compléter les réseaux de mobilité douce
- ✦ Améliorer la communication pour changer les modes de déplacement
- ✦ Tester des dispositifs de circulation par des aménagements provisoires



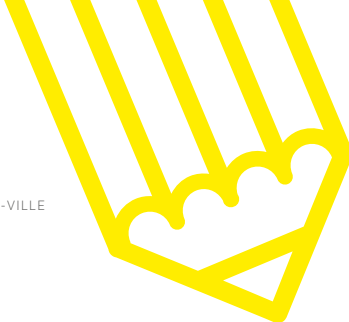
## 2.4 COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE

L'atelier des commerçants s'est déroulé le 18 juin 2014. Il a regroupé 51 commerçants du centre-ville. L'objectif était d'ouvrir la discussion sur l'implantation d'un grand magasin sur la place Alexis-Marie Piaget. Cette idée s'inscrit dans le plan stratégique développé en 2013 par les commerçants de détail du centre-ville en collaboration avec les autorités. Ce plan insiste notamment sur la nécessité de retenir et d'accueillir de grandes enseignes commerciales pour garantir la fréquentation du centre-ville, un facteur clé de succès pour les commerçants de détail.

Durant la rencontre, un consensus à l'égard de la pertinence stratégique d'implanter un grand magasin a été trouvé. En d'autres termes, l'arrivée d'un grand magasin est globalement perçue comme une opportunité commerciale. L'hypothèse de travail de la Ville – attirer un grand magasin à proximité immédiate du centre-ville commercial – est donc confirmée par les commerçants. Elle est perçue par la majorité d'entre eux comme une opportunité, mais des craintes de concurrence subsistent toutefois chez certains. Tous réclament aussi « un beau projet architectural ».

Voici les éléments clés qui selon tous les groupes doivent faire preuve d'une analyse approfondie :

- ✚ la problématique de la liaison piétonne entre le centre-ville et l'emplacement du futur magasin
- ✚ la problématique globale de la circulation automobile et des transports publics
- ✚ la problématique du stationnement



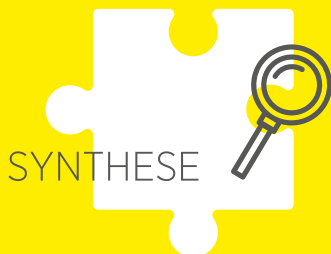
Les craintes sont attisées par la perspective – paradoxalement réjouissante – d'une grande fréquentation du grand magasin alors même que la place Numa-Droz souffre déjà d'engorgement.

Pour résoudre la problématique des liaisons piétonnes entre le centre-ville et l'emplacement du futur grand magasin, toutes les variantes ont été proposées: passage sous-voies, passerelle, traversées en surface par le déplacement des passages piétons ou un « remake » du projet Neuch'forever pour Numa-Droz, sous forme de boutade critique. Il en résulte la demande d'un plan piétonnier global liant le centre-ville, le futur grand magasin et son environnement.

Pour les commerçants, cette problématique de la mobilité – tous modes de transport confondus – est essentielle. Cet atelier n'était pas nommément dédié à une telle problématique. Si l'objectif de validation de l'hypothèse de grand magasin a été atteint, l'atelier a servi de caisse de résonance à la problématique de la mobilité. Sur ce thème, aucun consensus n'a été atteint, si ce n'est la nécessité de connecter le grand magasin au centre-ville par la mobilité douce. Par contre, nous pouvons en déduire que la faisabilité «politique» du projet de grand magasin est étroitement dépendante d'un plan global de mobilité capable de convaincre le plus grand nombre.

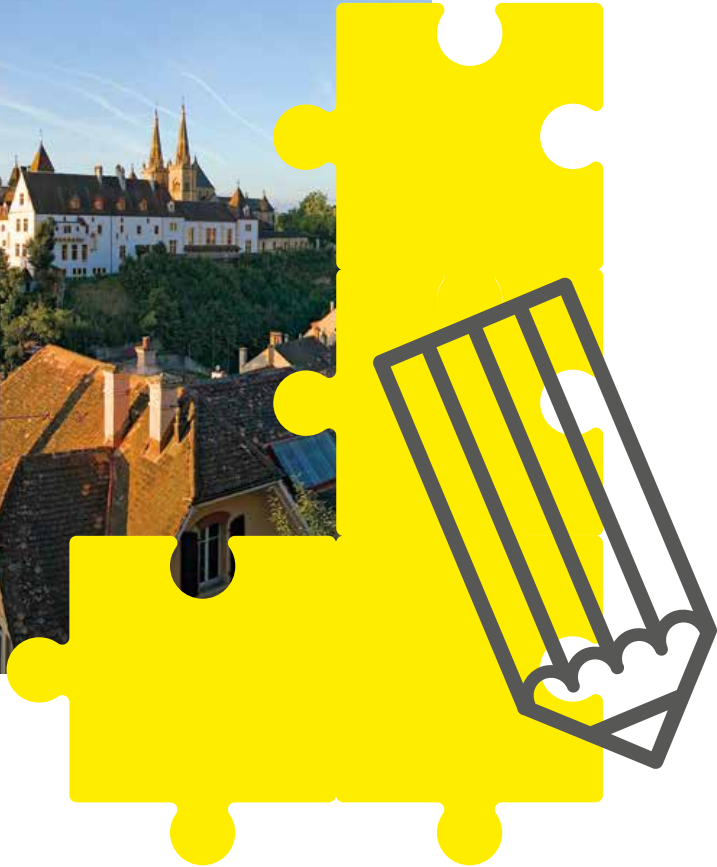






## 2.4 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE

- ✦ Soigner la qualité esthétique du futur grand magasin et son lien avec les espaces publics environnants
- ✦ Aménager une liaison piétonne entre le grand magasin et le centre-ville
- ✦ Résoudre les besoins en parcage
- ✦ Proposer un plan global de mobilité pour le centre-ville



# 3

## DÉCISIONS ET MISE EN OEUVRE

---

En automne 2014, après la récolte et l'analyse des résultats par la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT) et le professeur de la HEG-ARC Nicolas Babey, un travail d'évaluation a été fait.

Les propositions issues des ateliers ont été soumises dans un premier temps aux cadres de la Ville et à un certain nombre d'experts pour un premier avis technique. Puis, dans un deuxième temps, ces propositions ont été présentées à deux commissions politiques : la Commission des Ports et rives et la Commission du développement économique. Chaque groupe de travail a émis un préavis sur les propositions les plus importantes.

Le Conseil communal, qui a suivi tout le processus, a défini sa position en tenant compte de ce travail d'évaluation des résultats. Début décembre 2014, le Conseil communal a tiré un bilan très positif de ce processus participatif. Il salue l'engagement citoyen des participants et la qualité des échanges. Il relève l'adhésion des participants sur les grands principes. Des questionnements ont bien sûr surgi, auxquels la Ville va apporter des réponses. La volonté des autorités est de poursuivre les réflexions dans la voie du dialogue et de la recherche commune de solutions. La population et les usagers continueront d'être associés au processus jusqu'au bout de celui-ci et même au-delà.

---

## Les Jeunes-Rives et le projet Ring

Le Conseil communal prend acte des résultats des questionnaires concernant le projet de réaménagement des Jeunes-Rives et constate que le projet répond globalement aux attentes de la population.

Il confirme sa volonté d'agrandir la plage existante et prendra en compte le souhait d'établissements pour tout public, un restaurant et des bains publics accessibles aux familles.

Diverses demandes seront prises en considération, notamment celle de mieux prendre en compte la topographie actuelle et l'arborisation existante, tout en veillant à conserver la cohérence d'ensemble du projet. Il s'agira également de renforcer les équipements liés aux loisirs et à la convivialité (grills, jeux pour les familles, etc.). L'accessibilité du site devra être garantie pour toutes les formes de mobilité (piétons, vélos, TP, voitures) et les coûts de réalisation du projet réduits et optimisés.

## Un grand magasin au centre-ville

Les études en vue d'implanter un grand magasin sur la place A.-M. Piaget avec un parking souterrain seront poursuivies. En parallèle, la faisabilité d'un grand magasin dans le bâtiment de la Poste sera aussi étudiée. En revanche, la variante d'un grand magasin dans les bâtiments de l'administration est abandonnée à cause des contraintes techniques, financières et patrimoniales qu'elle implique.

Pour garantir le rôle d'attracteur du grand magasin, diverses demandes ont été entendues : soigner la qualité du bâtiment et des espaces environnants (lors du concours d'architecture),

créer un restaurant en toiture, aménager un rez-de-chaussée en lien avec l'espace public et améliorer la liaison avec la zone piétonne. Il s'agira aussi de s'assurer de la faisabilité du projet sous l'angle environnemental et de la mobilité. Une étude d'impact sur l'environnement sera réalisée.

## La place du Port et le port

Le futur aménagement de la place devra répondre à la demande d'un espace plus vivant, plus animé et convivial permettant d'accueillir des manifestations temporaires. Il comportera un mobilier urbain adapté ainsi que des éléments végétaux permettant de délimiter l'espace et créer des zones de rencontre.

Concernant le port, il s'agira de mettre en valeur les éléments patrimoniaux (cabanes de pêcheurs, murs anciens), d'encourager des animations durant toutes les saisons et de collaborer avec des acteurs intéressés à animer les lieux. La Ville compte sur les initiatives privées pour développer les activités et l'offre en restauration au port.

## Mobilité, accessibilité et stationnement

Les questions de mobilité, accessibilité et stationnement sont au centre des préoccupations. Plusieurs thématiques feront l'objet d'un effort particulier :

- ✚ le prolongement du Littorail en direction de Saint-Blaise et Marin, qui est de la responsabilité du Canton mais est appuyé par la Ville. Ce projet permettrait d'améliorer l'accessibilité au centre-ville depuis l'est et en direction de la gare grâce au Fun'ambule.

- ✚ le renforcement de l'offre en transports publics (cadences et correspondances) avec des aménagements supplémentaires, tels que des couloirs pour bus, offrant aux véhicules de TransN la priorité dans le trafic
- ✚ des possibilités de stationnement adaptées aux différents usagers (habitants, personnes à mobilité réduite, clients, visiteurs, pendulaires)
- ✚ des parkings P+R bien desservis par les transports publics
- ✚ l'amélioration des réseaux de mobilité douce pour piétons et cyclistes
- ✚ la possibilité de tester des aménagements avant leur réalisation (par ex. la traversée entre le faubourg du Lac et la rue Saint-Maurice)
- ✚ une meilleure communication de l'offre en mobilité

Le Conseil communal s'engage à approfondir la faisabilité de toutes ces propositions. Il travaillera en collaboration avec la Confédération, le Canton de Neuchâtel, les communes ainsi que tous les acteurs concernés.

Il souhaite également poursuivre le dialogue engagé avec les commerçants et les sociétés de parking lors de rencontres tripartites.

Le processus participatif va continuer. De nouveaux ateliers seront mis sur pied pour ouvrir la discussion sur l'accessibilité et la mobilité dans le secteur : place Pury, place Numa-Droz et les alentours de la gare.



# 3 SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

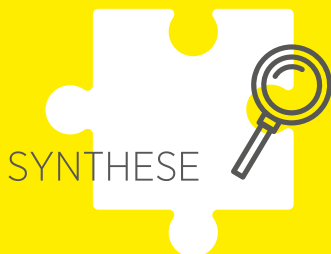
## LES JEUNES-RIVES

- ✦ La suite du projet Ring devra tenir compte des éléments naturels et topographiques existants
- ✦ L'accessibilité au site des Jeunes-Rives sera garantie pour toutes les formes de mobilité
- ✦ Les coûts de réalisation du projet seront optimisés et réduits

## LE GRAND MAGASIN

- ✦ Les études en vue de l'implantation d'un grand magasin sur la place A-M. Piaget seront poursuivies
- ✦ La faisabilité d'un grand magasin dans le bâtiment de la Poste sera étudiée
- ✦ La faisabilité d'un grand magasin sous l'angle environnemental et du trafic fera également l'objet d'études





### **LA PLACE DU PORT ET LE PORT**

- ✦ Le projet devra assurer un réaménagement convivial et permettre l'accueil de manifestations temporaires
- ✦ Le projet du port devra mettre en valeur les éléments patrimoniaux et encourager des animations toute l'année

### **LA MOBILITÉ, L'ACCESSIBILITÉ ET LE STATIONNEMENT**

- ✦ Prolonger le Littorail en direction de St-Blaise et Marin
- ✦ Renforcer l'offre en transports publics et leur donner la priorité
- ✦ Proposer des possibilités de stationnement adaptées aux différents usagers
- ✦ Mettre en œuvre des P+R bien desservis par les transports publics
- ✦ Compléter les réseaux de mobilité douce (vélos, piétons)
- ✦ Etudier la possibilité de tester des aménagements provisoires (par ex. la traversée fbg du Lac - rue St-Maurice)





## LES PROCHAINES ÉTAPES

---

Voici le calendrier prévu pour la suite de ces projets :

2015

information concernant le processus participatif « Centre et Rives »

lancement du processus participatif pour le secteur : place Pury, place Numa-Droz et alentours de la gare

demandes de crédits au Conseil général concernant les projets Ring et Port-Piaget

2016

demandes de crédits de réalisation pour le réaménagement des Jeunes-Rives et le secteur Port-Piaget

2017/2018

début des travaux

Tous les résumés complets des différentes consultations (résultats détaillés des ateliers et du questionnaire Ring) sont à votre disposition sur le site : [www.centre-et-rives.ch](http://www.centre-et-rives.ch)

---



[www.centre-et-rives.ch](http://www.centre-et-rives.ch)